GEMENG
HABSCHT

AVIS

Règlement communal d'urgence temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – Arelerstrooss à Septfontaines

En raison de l'aménagement d'un passage piétons dans la rue Arelerstrooss à Septfontaines, le collège échevinal, lors de sa séance du 16 septembre 2025, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art. 1er : Du mercredi, 17 septembre 2025, à partir de 8h00 jusqu'au plus tard le vendredi, 3 octobre 2025, la circulation dans la rue Arelerstrooss à Septfontaines est réglée comme suit :

- rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à la hauteur de la maison sise 2, Arelerstrooss.

Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.

Art. 3 : Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 16 septembre 2025
Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Paul Reiser

Gemeng Habscht

Le Bourgmestre,

Serge Hoffmann

Administration Communale
Place Denn
L-8465 Eischen
Tél.: 39 01 33-1
www.habscht.lu